

SNTRS-CGT

Rapport de réunion CoNRS

Conseil Scientifique de L'INSU

Session extraordinaire du 13 juin 2014

1- Introduction:

Annoncé en Mars dernier, la présidente du CSINSU a dû démissionner de son mandat fin Mai. Catherine Pierre arrivait à la date de son passage en éméritat (donc retraite), le règlement ne lui permettant pas de terminer la mandature (septembre 2014). Le CSI ne pouvant fonctionner sans président, une nouvelle élection devait avoir lieu au plus tôt pour terminer la mandature (dernière réunion à l'automne). Cette réunion s'est tenue le 13 juin, juste ou presque, à la suite de la session plénière du CoNRS.

Sept membres du conseil étaient absents et excusés, ils avaient tous donné procuration pour les votes. En tant que doyen d'âge de l'assemblée, je prends donc la présidence jusqu'au vote.

2- Approbation du compte-rendu de la séance des 3 & 4 Mars 2014:

Le vote s'effectuera à main levée, c'est autorisé pour ce type d'enjeu.

Bilan du vote : 18 votants (y compris les procurations)

17 "Pour"; 1 "Abstention"; 0 "contre".

Le CR du CSINSU de mars 2014 est adopté.

3- Election du nouveau président du CSI:

Après un tour de table, un seul candidat: F. Hammer.

Après quelques questions de l'assemblée au candidat, (peu d'importance vu qu'il s'agit de terminer la mandature) on passe au vote à bulletin secret (obligatoire pour ce type de vote).

Nbre de votants: 18 (y compris via procurations).

Pour: 18 voix; contre: 0; Abstentions: 0.

François Hammer est élu président du CSINSU jusqu'à la fin de la mandature, il était membre du bureau et secrétaire scientifique, il faut donc élire son (sa) remplaçant(e) au bureau, puis un nouveau secrétaire scientifique; je laisse le siège de président de séance au nouvel élu.

- Election d'un nouveau membre du bureau:

Maud Leriche se présente au bureau: Elue par 18 voix "pour" ; 0 "contre"; pas d'abstention. Le vote a été fait à main levée, c'est permis pour le bureau.

- Election du secrétaire scientifique: Céline Mary se présente seule, elle est élue par vote à main levée : 18 voix "pour"; le conseil peut fonctionner à nouveau.

SNTRS-CGT

Rapport de réunion CoNRS

4- Intervention de la direction de l'INSU & discussion avec le CSI.

C'est Michel Diament (DAS STIC) qui assure encore l'intérim de la direction INSU jusqu'à la nomination officielle du successeur de JF Stephan.

- Points d'actualité sur le budget et les postes:

Une indication de M.D; suite à des remarques de la Cours de Comptes (?) l'INSU (et l'IN2P3) se sont fait sermonner quant à leurs dépenses en missions de comités etc... Pour l'heure il y a un moratoire et rien n'est bloqué, mais la modification des missions FMCAC (convocation à l'administration centrale) est à l'étude.

Budget à venir inconnu a ce jour, idem pour les postes qui seront ouverts aux concours Ch. et IT.

La politique à venir semblerait devoir évoluer, Pascale Delécluse, DR CNRS a Météo-France, océanographe à l'OCEAN.

Budget: Peu d'info, sauf que, le dialogue de gestion RH a été rempli pour l'avenir, liste longue, mais aussi quelques messages:

Aux sections Insu: Nous sommes arrivés sous le plancher admissible, en 2014 les 3 sections ½ (eh oui on a un bout de la 30) ont eu 18 postes, il est hors de question de descendre en dessous. La section 19 a précisé que si elle n'a encore que 3 postes, elle s'interrogerait sur la pertinence d'organiser des concours.

Il y aura 250 pertes de chercheurs entre 2015 et 2019 pour les 18, 17, et 19.

Entre 2015 & 2019 on en perdra 32 en 17 ; 33 en 18 & 26 en 19 ; enfin, 12 en 30, ce sont des projections mais réalistes.

Les laboratoires ont aussi un besoin urgent en IT (Tech ou administratifs) mais là aussi il a été projeté:

On a eu 27 postes NOEMI, CEXT phases 1 & 2 , prélèvements sur LC des concours on a eu + 50 entrées en CDD gagés, on ne connaît pas le nombre départs).

Départs à la retraite : 37 prévus; on ne les remplacera pas tous !! Il devrait rester des postes CDD en réserve.

Message fort:

Besoin en IT: 50 n'est pas un chiffre qui représente (et de loin!) les besoins de l'INSU, l'institut a atteint le plancher on ne doit pas passer en dessous.

Si on arrive à un emploi sur deux, on ne peut pas diminuer les concours IT on devra faire un choix drastique (Chercheur ou IT) ; raisonnement extrême mais réaliste!

MD indique qu'il est favorable à ce que l'emploi IT soit favorisé, priorisé.

Il ne faut pas que le nombre de postes IT soit la "variable d'ajustement."

A.Fuchs a rappelé qu'une "campagne blanche" pour les chercheurs est inconcevable; PAS d'information sur son sentiment envers la campagne IT.

Le nombre de promotions est aussi un point important.

Concernant les concours "chercheurs", les jurys d'admission 2014 ont respecté tous les avis des jurys d'admissibilité. Pour l'INSU le nombre de promotions DR pourrait être diminué, ce serait *intéressant* mais n'est pas possible pour tous les instituts.

SNTRS-CGT

Rapport de réunion CoNRS

- Présentation de CTA par Denis Mourard, DAS A&A et avis du conseil scientifique:

D.M Présente le projet CTA (Cherenkov Telescope Array), réseau de télescope prévu pour les mesures hautes énergies. Aujourd'hui, CTA n'est pas classifié dans les TGIR, mais le sera certainement à terme; la France y contribue à hauteur de 25K€ depuis 2013, répartis entre IRFU, INSU, et IN2P3.

A compter de 2014; le statut évolue et passe en GmbH (SARL à l'allemande) si la France souhaite devenir membre du "board" sa contribution passera à 150K€ répartis sur les 3 instituts. La répartition de la charge au niveau des instituts français impliqués est la suivante: 25% pour l'IRFU; 25% pour l'INSU; et 50% pour l'IN2P3. Ce financement est la contribution au budget de la phase de pré-construction estimée quant à elle à 2M€ an en 2014 & 2015.

A l'heure actuelle, le projet intéresserait plus les astro-particules (300ch. à l'IN2P3) que l'astronomie en tant que telle !

Au-delà de 2016, c'est le ministère qui décidera, mais il faudra compter 40M€ & 250 FTE dont 30M€ à la charge de la France.

- CPER (Contrats Partenariat Etat Régions):

Toutes les régions administratives n'ont pas le même mode de fonctionnement; certaines seraient plutôt "atones". Il n'est pas inutile de craindre une "régionalisation" de la recherche. On ne sait pas ce qu'il adviendra des CPER avec la réforme des régions, il faudra faire des choix à un certain moment; mais que répondre à un appel des régions très intéressées par la recherche?

- L'Insu avait demandé de faire remonter les demandes de régions via les Osus, ça n'a pas fonctionné comme espéré. Cependant, il y a eu l'effet positif de redonner un pouvoir aux OSUs; pour l'heure, pas de résultats connus officiellement.

4- Discussion interne au CSI:

Discussions internes sur les modes d'action envisageables au niveau des sections sur le sujet des promotions de chercheurs. Impliquer les médias, inviter tous les CSI à s'impliquer dans l'action.

FH: Faire passer une action information au niveau de tous les CSI, la ministre semble totalement convaincue de ses décisions et des décisions prises par ses tutelles. François H propose donc qu'on fasse un communiqué propre au CSINSU, ce communiqué sera émis vers tous les CSI et le CS du CNRS. Voir aussi du côté du C3N et autres instances. On leur demandera de transférer aux autres.

Présentation du projet de bilan du CSI (mandature (2010-2014). C. Pierre:

En présence du DI, discussion sur le contenu du document "testament" proposé,

CP Propose une invitation à améliorer les échanges inter-instituts pour optimiser les relations, et éviter des différends (INEE et INSHS).

5- Questions diverses.

A une remarque sur l'action passée du CSI, en particulier qu'on a plus discuté des Osus etc.... que

SNTRS-CGT

Rapport de réunion CoNRS

le CSI aurait dû avoir plus de vision sur le fonctionnement et les règles de fonctionnement des Osus et s'intéresser plus aux S.O.

Réponse de MD: Le suivi des SO est assuré par les CS a travers un s/s CS.

Une charte nationale des SO a été tentée avec difficulté , N Arnaud n'a pas pu finir sa recherche sur le fonctionnement des OSU; appelé à d'autres charges.

Le CSI remarque que les échanges avec les DAS sont affectés par la manque de temps rien que pour la réflexion. Le problème est courant parmi les autres instituts.

La charge de travail, empêche d'anticiper et impacte fortement la politique et a fortiori ses résultats.

Fin de la séance

Prochaine (et dernière de la mandature!) réunion du CSI, entre 15/09 & 03/10/2014; en fonction du sondage doodle.

C.GUILLAUME OHP le 17/07/2014